Le Journal de l'Adapei 30

Juin 2013 N°3

INAUGURATION DU CINQUIEME PAVILLON
AU FAM LES MASSAGUES LE 07 JUIN 2013

EN PRESENCE DE Mr LE PREFET DU GARD
ET DE Mme CHRISTEL PRADO PRESIDENTE
DE L'UNAPEI

Adapei 30

Sommaire

Edito ..... page 2
Informations Adapei 30 ..... page 3
Vie de l'association ..... page 12
Actions de proximité ..... page 16
Dates à retenir - sudoku ..... page 24

Edito

Visible !

Ce deuxième trimestre a permis à notre association de se faire connaitre et reconnaitre :
Comme promis, le FAM Villaret-Guiraudet était présent au congrès de l'Unapei qui s'est tenu les 23, 24 et 25 mai à Marseille. Aline Ragon a étonné et réjoui tous ceux qui sont venus sur le stand pour gouter le "mixé". Quelle belle image de dynamisme et d'innovation, un bel exemple d'accessibilité aux "plaisirs du goût".

L'inauguration de l'extension du FAM des Massagues a montré combien l'Adapei 30 était importante et reconnue aux yeux des autorités locales. Le Préfet, Monsieur Hughes BOUZIGES était présent et a tenu à remercier l'Adapei 30 pour le travail accompli auprès des personnes en situation de handicap intellectuel sur le département.

Cet évènement a été une nouvelle occasion de faire parler du Handicap Mental, de nos enfants et adultes handicapés mentaux, de nos familles ainsi que de notre association.
Les propos de la Présidente de l'Unapei, Christel PRADO, présente à cette inauguration, ont à la fois réconforté les parents venus partager ce moment mais aussi montré aux autorités présentes et aux partenaires l'importance du mouvement parental Unapei.

Compte tenu des projets d'extension en cours nous aurons encore l'occasion de nous rendre visible.

Je vous souhaite un très bel été.

Le Président
Bernard FLUTTE

PERMANENCES LOCALES DE L'ASSOCIATION

ALES: 12 rue Deparcieux
30 100 ALES
Tél: 04 66 86 36 35
Permanences: le mardi de 14h à 17h.
E mail: ales.adapei30@gmail.com

NIMES: 2 Impasse Robert Schuman
30 000 NIMES
Tél: 04 66 05 05 94
Permanences: le mercredi et le vendredi de 9h à 17h.
Réunion vie associative tous les 3ème jeudi du mois tous les 2 mois à 17h30 à l'Esat St Exupéry. (prochaine réunion le 19 septembre).
E mail: nimes.adapei30@gmail.com

BAGNOLS: 10 Place Cours Ladroit
30 200 BAGNOLS SUR CEZE
Tél: 04 66 79 88 38 - Port. 06 82 93 92 11
Permanences: Tous les mercredi de 14h à 16h . .
Réunion vie associative: tous les derniers jeudi du mois à 17h à l'Esat Véronique .
E mail: bagnols.adapei30@gmail.com

SIEGE SOCIAL:

Adapei 30
rez de chaussée, bâtiment Alsace,
2 Impasse Robert Schuman
30 000 NIMES.

Standard associatif: 04 66 05 05 94

Standard administratif: 04 66 05 05 80

ATDI 30

Lors de la dernière assemblée générale ordinaire de l'Union Tutélaire Départementale de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales du Gard, un nouveau conseil d'administration et un nouveau bureau ont été élu.
Les membres du conseil d'administration sont:

. Max Pontet, président
. Jean Philippe Giacobbi, trésorier
. Delphine Marret, secrétaire
. André Fournier
. Bernard Flutte
. Laurence Giardini
. Jacky Polge
. Elisabeth Toussaint

Le siège de l'association se trouve au :
17 bis, rue Childebert à Nîmes
Tél: 04 66 21 21 49 Fax: 04 66 21 22 57
Le secrétariat est ouvert le:
lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 16h00
vendredi de 8h30 à 12h00.

REUNION VIE ASSOCIATIVE NIMES

Le 19 mai dernier a eu lieu notre réunion associative à l'Esat St Exupéry. La vie des établissements, le projet associatif, les activités de l'association (fête de l'Europe, Ferrade...) ont été abordés.
Ensuite a été expliqué le fonctionnement de la MDPH.
De nombreuses questions ont été posées, ce qui a permis des échanges très fructueux entre tous.
La prochaine réunion se tiendra le 19 septembre à l'Esat St Exupéry où le thème abordé sera l'AAH (Allocation Adulte Handicapé).

André

LISTE DES ETABLISSEMENTS

BASSIN	ETABLISSEMENT	ADRESSE	CP	VILLE	TEL	DIRECTEUR	E Mail
ALES	IME ROCHEBELLE	34 Faubourg de Rochebelle	30100	ALES	04 66 86 27 09	C AKNINE	g.aknine@imerochebelle.fr
	ESAT LES GARDONS	1218 Route de Mazac	30340	SALINDRES	04 66 56 26 86	R BERTAUD	directeur@catgardons.fr
	FOYER L'OUSATALDO	La Valat d'Arias BP 4	30340	SALINDRES	04 66 85 67 28	H BENCHEDA	h.bencheda@wanadoo.fr
	SAJ L'OUSTALADO	Le Valat d'Arias 1377 Rte de Mazac	30340	SALINDRES		H BENCHEDA	h.bencheda@wanadoo.fr
	SAVS L'OUSTALADO	1377 Route de Mazac	30340	SALINDRES	04 66 85 67 28	H BENCHEDA	h.bencheda@wanadoo.fr
	SSAF L'OUSTALADO	Le Valat d'Arias 1377 Rte de Mazac	30340	SALINDRES	04 66 85 67 28	H BENCHEDA	h.bencheda@wanadoo.fr
	FAM VILLARET GUIRAUDET	375 Route de Bagnols	30100	ALES	04 66 54 29 00	A RAGON	a.ragon@wanadoo.fr
BAGNOLS	IME LES VIOLETTES	6 Rue des Violettes	30200	BAGNOLS	04 66 89 54 32	C BERGERARD	adapei30.cbergerard@orange.fr
	ESAT VERONIQUE	1 Avenue Eugène Thome	30200	BAGNOLS	04 66 89 92 46	C BREUX	adapei30.cbreux@orange.fr
	FOYER LES AGARRUS	165 Chemin de Fache	30205	BAGNOLS	04 66 39 89 50	C ZRARI	abpei.czrari@orange.fr
	FOYER BERNADETTE	25 Rue Conti	30200	BAGNOLS	04 66 89 25 94	C BREUX	adapei30.cbreux@orange.fr
	LOGEMENTS	1 Avenue Eugène Thome	30200	BAGNOLS	04 66 89 91 36	C BREUX	adapei30.cbreux@orange.fr
	FAM LES YVERIERES		30630	GOUDARGUES	04 66 33 21 50	C ZRARI	abpei.czrari@orange.fr
NIMES	ESAT ST EXUPERY	Rue Eugène Freyssinet ZI Grézan Est	30000	NIMES	04 66 27 57 47	C FOLCHER	direction@cat-st-exupery.fr
	CEMA GUILLAUMET	65 Chemin Mas Fléchier	30000	NIMES	04 66 04 02 91	C FOLCHER	direction@cat-st-exupery.fr
	FOYER LE TAVERNOL	2A Rue Pasteur BP 23	30129	MANDUEL	04 66 20 35 11	V STELL	stell.tavernol@orange.fr
	LOGEMENTS	775 Chemin de St Paul	30129	MANDUEL		V STELL	stell.tavernol@orange.fr
	LOGEMENTS	22 Rue Xavier Tronc	30128	GARONS	04 66 70 18 79	V STELL	stell.tavernol@orange.fr
	FAM LES MASSAGUES	Chemin de Parignargues	30730	MONTPEZAT	04 66 63 23 76	M DUPUY	les-massaguesdir@orange.fr

AIDE SOCIALE ET RECUPERATION

L'aide sociale a notamment pour vocation de prendre financièrement en charge les frais d'hébergement et d'entretien des personnes qui ne peuvent les assumer.
Elle est accordée sous certaines conditions, notamment de ressources, qui peuvent varier en fonction des structures d'accueil et de la politique des départements.

I - Procédure d'admission à l'aide sociale

La demande doit être effectuée auprès du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ou, à défaut, à la mairie du lieu de résidence du demandeur.
En cas de refus, un recours peut être formé auprès de la Commission Départementale d'Aide Sociale, dans un délai de 2 mois après la notification qui doit être motivée.

II - Ressources prises en compte (Art R. 132-1 du Code de l'action sociale et des familles)

1. Tous les revenus du travail et autres, imposables ou non : AAH, rémunération des ESAT, intérêts des livrets A, Codevi…).

2. Tous les biens pouvant rapporter un revenu :
* 50 % de la valeur locative des immeubles bâtis (sauf résidence principale)
* 80 % de la valeur locative des terrains non bâtis
* 3 % des capitaux

Attention : les rentes viagères issues de contrats de " rente survie " ou " épargne handicap " (de même que les intérêts capitalisés produits par les contrats d'épargne handicap), ne sont pas pris en compte dans les ressources.

IMPORTANT

Le Conseil Général n'a pas le droit d'exiger :

" D'un demandeur qu'il épuise son épargne avant de pouvoir bénéficier de l'aide sociale.

" De figurer comme bénéficiaire dans un contrat d'assurance vie souscrit par le demandeur de l'aide sociale.

" La transmission du compte de gestion d'une personne sous tutelle.

" Que les documents soient remplis directement par les organismes financiers.

" La signature d'un formulaire l'autorisant à obtenir toute information concernant le demandeur de l'aide sociale.

" Aucune participation ne peut être réclamée aux obligés alimentaires (parents, enfants, fratrie…) d'une personne handicapée.

III - Récupération de l'aide sociale

1. Principales prestations récupérables dans le champ du handicap

* Les sommes prises en charge au titre des frais d'entretien et d'hébergement dans les foyers (de vie, d'hébergement, d'accueil médicalisé) ;
* Les sommes versées au titre de l'ASPA versées aux personnes handicapées ;
* Les sommes servies au titre de l'allocation supplémentaire d'invalidité ;
* Les aides à domicile (services ménagers) pour les personnes handicapées.

En revanche, ne sont en aucun cas récupérables ;
l'AEEH ; l'AAH, les frais de fonctionnement d'IME, de MAS, d'ESAT, la prestation de compensation (PCH) et l'allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP).

2. Conditions de récupération de l'aide sociale accordée aux personnes handicapées

La récupération des sommes versées à une personne handicapée au titre de l'aide sociale ne peut intervenir qu'au décès du bénéficiaire, sur l'actif net successoral à condition que les héritiers ne soient pas : le conjoint, les enfants, les parents ou encore la (ou les) personnes ayant assumé la charge effective et constante de la personne handicapée (c'est-à-dire son soutien affectif, relationnel et moral). En effet, en vertu d'une exception, ces héritiers ne peuvent se voir opposer un recours en récupération.

La récupération des prestations de l'aide sociale ne peut pas être mise en œuvre :

* En cas de retour à meilleure fortune de la personne handicapée (loi de Mars 2002)
* Par recours à l'encontre des donataires et/ou légataires (loi de Mars 2005)

Au moment de la demande, veillez à ne pas signer un document vous engageant à accepter des conditions de récupération liées aux personnes âgées, beaucoup moins favorable que les conditions liées aux personnes handicapées.
En cas de doute, vous pouvez contacter les responsables de la vie associative et familiale de l'Adapei 30 dans chaque bassin de vie. Ceux-ci vous aideront dans votre démarche.

NOUVEAUX LOCAUX POUR LE SERVICE SASEA A BAGNOLS SUR CEZE

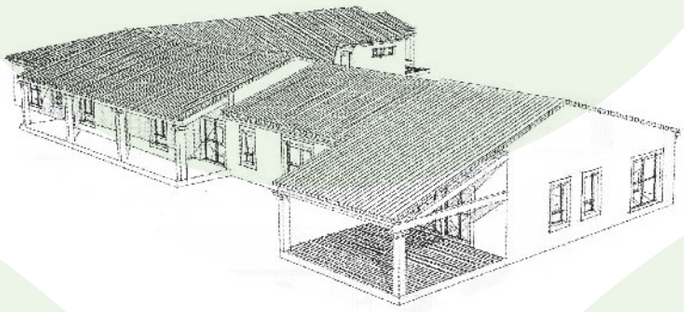

Enfin le projet de construction de nouveaux bâtiments pour le Sasea de Bagnols a démarré avec la phase de consultation des Entreprises. Les travaux devraient débuter au mois de septembre pour une durée de un an environ.
Ces nouveaux locaux qui vont voir le jour sur un terrain appartenant à l'association situé à côté de l'IME, vont accueillir 18 enfants répartis équitablement dans les services enfant (6 à 12 ans) et ado (12 à 16 ans). Le bâtiment en L s'articule en deux parties (une pour chaque service) autour du pôle administratif. Dans chaque aile on retrouve différents ateliers, des salles de repos, des bureaux pour les éducateurs et les différents intervenants auprès des enfants ainsi qu'une cuisine pédagogique et une salle à manger. Des jardins clos permettront aux jeunes accueillis de développer leur sens du jardinage !

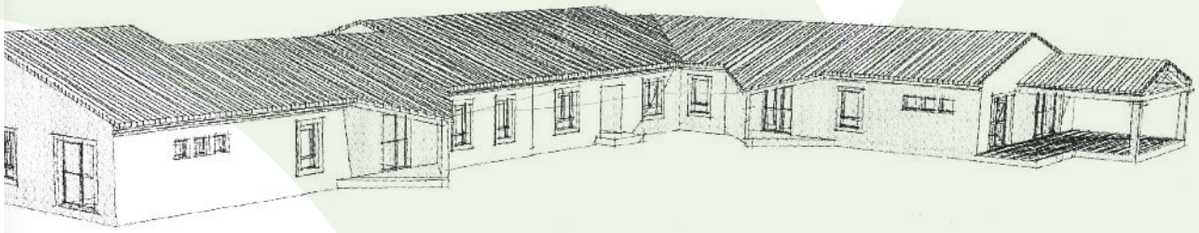

UNE ARRIVEE POUR UN DEPART A L'IME LES VIOLETTES

Le 31 mai dernier, familles, professionnels de l'IME des Violettes et du siège administratif ainsi que les administrateurs de l'Adapei 30 étaient réunis à l'occasion du départ en retraite de Patrice BERTIN, Directeur de l'établissement.
Bernard FLUTTE, Président de l'association, a retracé la carrière de l'intéressé et a souligné la grande qualité du travail accompli tout au long de ces années dans les différentes fonctions occupées par Patrice BERTIN au sein de l'ABPEI puis de l'Adapei 30.
Jean-Jacques HURPY, Directeur Général, fit part du plaisir qu'il avait eu à travailler avec un professionnel toujours disponible, proches des enfants accueillis et de leurs familles, et apprécié par l'ensemble des équipes de professionnels de l'IME des Violettes.
Puis Anne LEVOYER, chef de service, pris la parole pour établir " la synthèse du projet individuel du jeune Patrice BERTIN " : moment de détente fort apprécié par toutes les personnes présentes. Ce fut un beau clin d'œil plein d'émotion et de complicité !!
Enfin, Patrice BERTIN, très ému, nous confia qu'il garderait un excellent souvenir de l'association, de l'établissement, de ses relations avec les familles et les professionnels. Il souhaita la bienvenue à Céline BERGERARD en indiquant qu'il était persuadé qu'elle saurait poursuivre le travail engagé et prendre toute sa place auprès des équipes de professionnels, des familles, au service des enfants en situation de handicap.
Céline BERGERARD qui arrive de Bretagne est prête à relever le défi.
Directrice jusqu'à ce jour d'un IME, elle a déjà su, depuis deux semaines, prendre la mesure de son poste et faire connaissance avec son environnement professionnel. Nul doute que son expérience sera mise à profit pour assurer la continuité sur l'IME des Violettes.
Nous lui souhaitons la bienvenue à Bagnols-sur-Cèze, ainsi qu'à sa famille qui ne tardera pas à la rejoindre.

53 ème CONGRES DE L'UNAPEI, MARSEILLE, 24 MAI 2013

C'est sous un mistral à décorner les bœufs que le 53e congrès de l'Unapei a fait salle comble à Marseille.
1500 personnes réunies à deux pas du Stade vélodrome…
L'édition 2013 n'était pas de seconde division ! Une saison marquée par une dynamique d'ouverture tous azimuts, avec la santé et l'accessibilité comme thèmes phares et autant d'occasions pour interpeller la société et se rapprocher de ses alter ego. L'ouverture, elle est au cœur du nouveau projet associatif global. Car 2013 a aussi été l'année de l'introspection, pour mieux se projeter vers l'avenir.

MARSEILLE, VILLE OUVERTE

Ce n'est pas le moindre des paradoxes de ce 53e congrès : d'être celui du Projet associatif global (PAG), aboutissement d'une année d'introspection du Mouvement, et de fêter cela par une ouverture tous azimuts.
Ouverture vers le monde médical d'abord, thème de la santé oblige.
Ouverture vers d'autres associations du secteur ensuite, celles qui sont les alliées de toujours comme l'Alliance maladies rares, celles qu'on ne voit pas habituellement à un congrès de l'Unapei comme l'APF…
Et aussi, la Fegapei, représentée par son président Guy Hagège, le congrès marquant par là un tournant " historique ".
L'ouverture, elle est au cœur du nouveau PAG, adopté pour 5 ans.
Elle fait partie des 5 priorités stratégiques : " renforcer l'ouverture " vers le secteur de la santé, les autres fédérations du secteur, les associations représentantes des handicaps spécifiques… Un pas est franchi aussi quant à la pleine prise en compte d'autres handicaps.
L'ouverture, elle était au rendez-vous lors des préliminaires, la première journée IntégraSport, qui avait tout l'air d'une apothéose de l'harmonie avec son corps, avec des partenaires nombreux ce jour là, avec les collégiens et lycéens ou les étudiants de la faculté des sciences du sport et du Stade marseillais université club qui étaient " intégrés " aux compétitions des sportifs handicapés.
L'ouverture, c'est aussi celle vers des terres insulaires avec la présence toujours plus marquante de la délégation de Mayotte, revenue cette année avec un stand, et avec le retour de la Corse dans le conseil d'administration.
Belle ouverture aussi que les Victoires de l'accessibilité, deuxièmes du genre, célébrant par là, non seulement les initiatives associatives, mais surtout l'alliance trouvée dans la société. Belle image que celle de cette enseignante spécialisée, de ce policier municipal, de ce médecin hospitalier qui ont su bâtir des ponts pour les personnes handicapées.
S'il est dit que l'esprit des lieux et des peuples influe l'esprit des lois, nul doute que Marseille la cosmopolite aura ouvert des portes vers d'autres horizons.

"EVENTE", LE CHAMPAGNE

Une fois n'est pas coutume : les discours politiques qui, d'habitude, arrivent en point d'orgue le samedi matin sont intervenus très vite, le congrès ayant à peine été lancé par les rapports d'activités et financier, approuvés à plus de 90 %. C'est donc devant une salle pas encore chauffée à blanc que Christel Prado a interpellé la ministre en charge des personnes handicapées, Marie-Arlette Carlotti, l'unique ministre à avoir répondu présente à l'invitation. Et elle a vite donné le ton, même si elle accordait au gouvernement le bénéfice d'un sursis : " Le bilan à 10 mois est maigre, voire ridicule… Mais nous attendrons avant de dresser un véritable bilan ", lançait-elle après avoir salué les premières initiatives gouvernementales de bon augure (la transcription en facile-à-lire du discours de politique générale de Jean-Marc Ayrault, la circulaire imposant à chaque ministre une prise en compte du handicap dans tous les projets de loi).

INTERVENTION DE CHRISTEL PRADO, PRESIDENTE DE L'UNAPEI

Madame la Ministre,

Nous faisions connaissance voilà un an à Saint-Brieuc.

De nombreux chantiers mis en œuvre par le Gouvernement sont venus nous donner autant d'occasions de nous rencontrer et de travailler ensemble. Nous avons toutes les 2 compris les enjeux et les contingences. Nous savons désormais qu'à nos responsabilités respectives, nous ne pouvons rien faire pour améliorer l'accès aux droits fondamentaux des personnes handicapées l'une sans l'autre.

Charles Gardou nous a offert fin 2012 un ouvrage qui apporte de l'intelligence à la vie. Ce livre s'intitule : " la société inclusive, parlons en - il n'y a pas de vie minuscule". Merci M. Gardou de nous dire qu'une société n'est pas un club dont les membres pourraient accaparer l'héritage social à leur profit pour en jouir de façon exclusive. Que chacun est héritier de ce que la société a de meilleur et de plus noble. Que personne n'a l'apanage de prêter, de donner ou de refuser ce qui appartient à tous. Qu'une société inclusive, c'est une société sans privilège, exclusivité et exclusion."

Merci de nous ramener patiemment grâce à cet ouvrage aux principes portés par la convention internationale des droits des personnes handicapées que la France a ratifiée en 2010 ainsi que son protocole facultatif.

La France qui s'est honorée en les signant ne s'honore plus en oubliant de l'appliquer ou en l'appliquant si mal. Elle fait comme si la loi du 11 février 2005, en trônant en majesté au sein du journal officiel de la République française, suffisait par ses mots imprimés à réaliser l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Non, promulguer ne suffit pas. Dire ce discours avec toute la force de conviction de notre Union ne suffit pas.

Il faut que personnes handicapées, parents, amis et professionnels, nous soyons là pour nous battre sans cesse. À l'image de Gisèle Halimi nous pensons qu'on ne mendie pas un juste droit ; on se bat pour lui. Nous nous battons, tous ensemble, afin que cette loi soit appliquée dans toute sa dimension. Celle d'une société où la Fraternité est réellement inscrite au frontispice de nos institutions, des institutions qui ne sont que les fondations du Vivre Ensemble.

L'Unapei voit les textes internationaux comme des leviers et non comme de pures contraintes. Il en va de même des institutions et des décisions européennes.

François Hollande, premier Président de la République élu au suffrage universel. Soyons en fiers ! J'entends pourtant les commentaires : des personnes handicapées intellectuelles qui votent ! Comment peuvent-elles comprendre pour faire un choix ? A qui d'autre demanderait-on de passer des tests pour être citoyens ?

Jean-Marc Ayrault, premier chef du Gouvernement à faire transcrire son discours de politique générale en Facile à Lire et à Comprendre. Merci de ce respect envers les personnes handicapées mentales qui ont besoin de cette mise en accessibilité pour comprendre et s'impliquer. L'accessibilité devrait être une priorité.

C'est la condition sine qua non du Vivre Ensemble. L'accessibilité est un investissement pour tous, pas uniquement pour les personnes handicapées. L'accessibilité facilite le tourisme, le vieillissement sans incapacité, l'intégration des personnes dans d'autres pays, les déplacements pour des personnes victimes d'une incapacité temporaire. L'accessibilité est un investissement pour tous qui permet de faire baisser les coûts de la compensation individuelle. Et c'est un investissement consenti une fois pour toute. Une personne âgée qui bénéficie d'un logement adapté mais qui ne peut pas sortir pour acheter du pain. Quel est le sens ? Son logement devient son tombeau. La vie n'a pas de sens sans lien avec les autres, ses voisins, les commerçants du quartier, les enfants qui vont à l'école, etc … l'Unapei demande que le gouvernement introduise résolument l'accessibilité intellectuelle dans le corpus réglementaire. C'est la grande oubliée des normes d'accessibilité. Comme je le faisais remarquer à un parlementaire qui me disait qu'il y avait trop de normes pour que l'accessibilité puisse être mise en œuvre ; il n'y a pas de norme pour les personnes déficientes intellectuelles, les investissements sont minces, toutes les conditions sont réunies pour que chacun s'y mette.

Et pourtant, il n'y a que le courage de nos militants et la volonté de certains élus qui permettent de sortir de cette négation d'une partie de la population. Merci à ceux qui savent agir sans contrainte sauf celle de fabriquer une société plus accueillante et plus juste.

Jean-Marc Ayrault a aussi publié une circulaire qui impose de prendre en compte le handicap dans tous les projets de loi.

Le bilan à 10 mois est maigre, voire ridicule quand il s'agit du projet de loi sur la refondation de l'école. Mais nous attendrons avant de dresser un véritable bilan. Changer les pratiques administratives est compliqué. Il faut que le politique y tienne résolument. L'Unapei souhaiterait toutefois que les propositions de loi puissent elles aussi comporter un volet handicap.

Nous savons que pour cela, il faut aller au-delà du simple appareil réglementaire.

Cette année nous a amené à nous mobiliser fortement sur tous les fronts : refondation de l'école, mission Jacob sur la santé, 3ème plan autisme, rapport Campion sur l'accessibilité, droit des femmes, décentralisation, emplois d'avenirs, loi sur l'économie sociale et solidaire, Mission Gohet sur le vieillissement, rapport KOMITES sur l'accompagnement des élèves handicapés, sécurisation de l'emploi, en attendant une nouvelle réforme des retraites, une loi sur le logement et une autre sur la dépendance.

Quel est le point commun entre tous ces projets ? Une mobilisation forte de l'Union nationale et des associations affiliées sur le terrain auprès des Parlementaires, une concertation plus ou moins présente, plus que moins ; des problématiques bien comprises par nos interlocuteurs, le sentiment d'une volonté politique affirmée, et puis ... pchit. Un champagne, un champagne qui perd ses bulles et qui paraît s'éventer dans les couloirs toujours en tuyaux d'orgues des administrations centrales et des négociations entre État et collectivités territoriales. Nous vous faisons confiance pour que ces décisions politiques prennent corps malgré toutes les difficultés administratives et budgétaires. Nous sommes là. Le comité d'entente animé par l'Unapei représente 6 millions de personnes vivant des situations de handicap diverses. Nous sommes autant de bulles pour faire un bon champagne, celui qui saluera la victoire de la Fraternité dans notre pays. Consommez nous sans modération. Notre ivresse de la diversité n'est pas dangereuse. Elle est vertueuse.

Elle laisse sa place à tous dans la singularité de son humanité. Nous sommes fiers de cette richesse. Et nous souhaitons la partager avec nos concitoyens. Encore faut il qu'ils puissent accepter de la partager. Et nous croyons que c'est possible si on arrête de leur répéter incessamment le mensonge que les personnes handicapées coûteraient chers.

Qu'on aurait beaucoup dépensé pour elles. Que notre pays n'aurait pas les moyens d'offrir une vie digne à tous.

Les personnes handicapées ne sont présentes en terme statistiques qu'en nombre de bénéficiaires et en montants de prestations. L'Unapei, comme toutes les associations du Comité d'Entente, pense que les personnes en situation de handicap créent de la richesse, sur place, soit par leur propre travail, soit en en donnant aux autres. Et cette richesse est utile à l'économie de notre pays.

C'est donc d'abord un sentiment de fierté qui devrait envahir l'Etat et les Départements qui ont consacré davantage de moyens aux personnes handicapées. Et c'est avant tout comme cela que nous aimerions que les pouvoirs publics communiquent plutôt que de mettre l'accent sur la dépense. D'ailleurs, la plupart des associations membres de l'Unapei ont noué des partenariats avec eux pour parvenir à de tels résultats. Le handicap n'est pas qu'un coût, mais une réalité humaine avec des besoins importants à satisfaire.

Les statistiques de fonctionnement masquent une réalité cruelle : les besoins non satisfaits en particuliers pour les handicaps complexes, les 16-25 ans, les personnes autistes adultes et les personnes handicapées mentales vieillissantes.

C'est pour objectiver les besoins non satisfaits et pour répondre aux attendus de la loi 2002-2 qui détermine qu'un projet doit correspondre à des besoins évalués, que l'Unapei s'est lancée dans le déploiement d'un outil de recueil des besoins, le "RDB". Nous manquions tellement de sigles dans notre secteur !... Ce recensement des besoins est aujourd'hui une réalitésur 3 régions (Bretagne, Auvergne, Lorraine). A la fin de l'année sur l'ensemble du territoire. Un déploiement grâce à la mobilisation des associations affiliées et grâce à la générosité associative : ce que j'ai investi pour mon association en temps et en hommes, je le donne pour tous, pour la cause des personnes handicapées mentales et de leurs familles.

Merci Jacques, merci l'AEIM54. Une pensée plus qu'amicale pour Coralie que nous avons le bonheur de retrouver en pleine forme. Il n'y a que dans un Mouvement comme le nôtre qu'on peut voir tant de générosité.

Les pouvoirs publics auraient dû mettre en œuvre ce système d'information depuis 10 ans. De nombreuses dépenses ont d'ailleurs été faites en ce sens au niveau des administrations d'Etat mais aussi au niveau des Collectivités territoriales.

Nous, citoyens, avons payé deux fois l'impôt. Au niveau de l'Etat et au niveau des collectivités, quand ce n'est pas une troisième fois en tant que salarié dans le cadre de la journée de solidarité. En vain. La logique des tuyaux d'orgue a encore vaincu la pertinence et la nécessaire imminence du projet.

Notre ambition est de sortir notre pays de la situation d'ignorance dans laquelle il s'est enfermé aux plus grands dépens des personnes handicapées et de leur famille. Les Départements se sont attachés résolument à mettre en œuvre les politiques décentralisées. L'augmentation de la dépense est aussi la conséquence de l'application de la loi de 2005 et la volonté pour notre société de promouvoir la citoyenneté : accessibilité, compensation, élargissement des publics concernés (nécessaire reconnaissance du handicap psychique et des maladies invalidantes) ; l'exercice de cette citoyenneté passe par une nécessaire décohabitation des adultes handicapés d'avec leur famille. La hausse des dépenses d'hébergement est un signe positif d'accès à la citoyenneté des personnes handicapées mentales. Nous sommes passés d'une compassion publique à une considération des personnes. Je suis sûre que les conseillers généraux ne regrettent pas cette mutation sociétale. Ils peuvent être fiers de l'accompagner.

Parler de meilleure égalité ? Il reste beaucoup de chemin à faire.

Les règlements départementaux d'aide sociale dénaturent cette égalité : comment expliquer la participation financière d'un adulte à un SAVS si ce n'est en s'appuyant sournoisement sur un texte qui est paru à une époque où ce type de service n'existait pas ? Un service est un élément de la compensation.

Je ne parle pas des disparités sur les modes de récupérations, sur l'évaluation des besoins (pas d'utilisation généralisée du GEVA), sur les fonds départementaux de compensation ou sur les MDPH. Rien ne peut être comparé puisque les MDPH ne remplissent pas toutes le même rapport annuel d'activité. Sur ce sujet, nous savons à la CNSA ce que nous dépensons au centime près. Mais nous ne savons pas pourquoi ? On en demande plus à des personnes sous mesure de protection juridique.

Qu'en-t-il des ESAT ? Décentralisés ou pas ? l'Unapei considère que le statu quo n'est pas possible.

Elle considère que l'enveloppe ESAT devrait intégrer le budget géré par la CNSA. Si le Gouvernement maintient sa volonté de décentraliser les établissements médico-sociaux que sont les ESAT, il faudra que les Départements se désolidarisent clairement du texte produit devant le CNCPH et qui décrit une histoire et une réalité trompeuse. Non, les ESAT ne sont pas une nasse où les associations retiendraient en dépit de leur capacité des personnes capables de travailler en milieu ordinaire. Non, les ESAT n'ont jamais été conçus comme une passerelle vers le milieu ordinaire. Maurice Grignon doit se retourner dans sa tombe.

Se doit-on de rappeler que les travailleurs d'ESAT ont une capacité de travail réduite d'1/3, qu'ils n'ont en général aucun diplôme pour la simple et bonne raison que l'école ne les a pas accueilli ou ne leur a pas permis d'obtenir une qualification. Faut-il rappeler que notre pays compte plus de 3 millions de chômeurs et que parmi les travailleurs en situation de handicap en milieu ordinaire, les personnes handicapées intellectuelles représentent 1%? Les impératifs de gestion ne doivent jamais faire oublier le sens de l'action politique. Les élus territoriaux sont les gardiens et les promoteurs du sens. Nous sommes leurs partenaires pour les accompagner dans ces choix difficiles dès lors que sont privilégiées les politiques légales et non extra-légales, dès lors que sont privilégiés la compensation et non l'aide sociale.

Nous refusons la politique du pansement parce que les personnes handicapées n'ont pas besoin de compassion. Elles ont besoin d'une véritable politique de compensation. En tout état de cause, Madame la ministre, cette décentralisation ne peut être envisagée que si nous avons la garantie qu'elle constituera une avancée pour les personnes handicapées. Or, le simple fait que le projet de loi introduise un mécanisme de récupération au profit du conseil général, constitue un recul inacceptable. Il remet en cause profondément le droit à la compensation des conséquences du handicap tel que posé par le législateur, à la suite notamment de l'affaire " PERRUCHE ". Pouvoir bénéficier d'un accompagnement par le travail est un droit pour une personne handicapée que notre société toute entière doit lui garantir et non une obole qu'on lui verse et qu'on lui reprendrait à son décès.

J'ai déjà eu l'occasion de vous faire part de toutes les réserves de l'Unapei. Vous m'avez écoutée, peut-être pas encore suffisamment entendue. Le récent report de l'examen de ce volet de la décentralisation, nous donnera, je l'espère l'occasion de nous entendre sur la manière de procéder sur ce sujet délicat et si cher à notre Mouvement qui gère près de la moitié des places des ESAT en France.

La refondation de l'école n'est pas résolument tournée vers l'accueil de tous. Ce projet de loi, pour lequel l'Unapei a beaucoup contribué était l'occasion de combler définitivement la tranchée entre milieu ordinaire et éducation spécialisée.

Scolariser les enfants handicapés, ce n'est ni tous à l'école, ou tous à l'IME. C'est une palette de réponses qui doivent s'articuler et se cordonner au regard des besoins des enfants et des attentes de leurs parents. A cet égard, le débat parlementaire nous a fait craindre le pire, et vous avez pris l'engagement que le fameux article 4ter soit supprimé, rendant aux parents d'enfants handicapés le statut de tout parent : pouvoir prendre les décisions concernant l'éducation de son enfant. Nous ne voulons pas de l'inclusion à la petite semaine qui se fait au détriment de tous. Nous voulons une inclusion porteuse de sens, celle qui s'appuie sur les compétences des enfants. Se poser la question des AVS sans franchir le pas d'une collaboration effective entre l'Education nationale et le Médico-social est un non sens. L'Unapei l'a déclaré publiquement lors de la mise en place du groupe de travail confiée à Mme Pénélope Komitès. Et pourtant ce groupe a poursuivi honorablement ses travaux sans pour autant que la bonne question de la collaboration soit posée.

Cette année encore, pour la 53ème fois consécutive, les personnes handicapées, leurs parents et amis, les professionnels qui partagent nos valeurs, constatent avec amertume l'absence du Ministre de l'Education nationale au congrès de l'Unapei. Sa présence à vos côtés aurait constitué un signe fort de cette volonté de travailler ensemble. Quelle loi peut porter le nom de refondation quand elle oublie une partie de la jeunesse qui constitue l'avenir de notre pays ?

Le vieillissement des personnes handicapées. 10 ans que l'Unapei dénonce ce qui se révèle aujourd'hui comme une catastrophe. 30 000 personnes handicapées mentales vieillissantes sans solution adaptée. La réponse ? La mise en place d'une mission confiée à Patrick Gohet. L'Unapei a tellement travaillé et produit depuis 10 ans qu'elle s'étonne qu'on puisse encore trouver des solutions innovantes sur le sujet, sauf à vouloir nous faire admettre en nous tapant sur la tête à coup de marteau que l'EHPAD qui, je le rappelle accueille des personnes âgées de plus de 85 ans et dépendantes, est bonne pour nos enfants. Je vous le dis, madame la Ministre, comme je l'avais dit à Roselyne Bachelot, nos yeux de parents ne pourront se fermer qu'à la condition d'être sûrs que nos enfants poursuivrons une vie digne après nous et avec leurs camarades de vie.

J'ai découvert le quotidien des personnes handicapées il y a bientôt 22 ans et je peux vous dire que ce n'est pas la peine de nous dire que nous avons mangé notre pain blanc. En 22 ans, je n'ai connu que vaches maigres et discriminations pour les personnes handicapées mentales et leur famille. L'Unapei se bat pourtant sans relâche depuis 53 ans.

De tous les chantiers que nous avons abordés ensemble, il a manqué celui des ressources. Le Comité interministériel pour la Modernisation de l'Action Publique a entamé un chantier sur la réforme de l'AAH. Aujourd'hui,

un bénéficiaire de l'AAH taux plein figure encore parmi ces Français qui vivent en dessous du seuil de pauvreté. Et cela à 200 € en dessous de ce seuil. Le comité interministériel du handicap s'annonce et on ne nous annonce pas un projet de revalorisation de l'AAH. C'est vrai que, avec des parents qui les accueillent chez eux, qui les nourrissent, qui les habillent, qui les blanchissent, à quoi servirait une revalorisation ? Nous allons vous le dire. Pour une personne résidant en Maison d'Accueil Spécialisée, simplement à acheter des produits d'hygiène, à faire réparer son fauteuil et à payer sa mutuelle.

Heureusement que les ressources humaines de nos enfants dépassent de bien loin leurs ressources financières. Nous regrettons que lors des visites d'inauguration de bâtiments les accueillant, nous puissions encore entendre parler de luxe, quand ces personnes passeront leur vie dans 20 m² quand nous bénéficions facilement, nous, non seulement d'un logement beaucoup plus grand mais aussi de la possibilité de jouir pleinement de l'espace public quand cela nous chante.

Vous venez de publier le 3ème plan autisme. Nous sommes d'autant plus satisfaits des propositions qu'elles correspondent, comme vous l'aviez annoncé, aux recommandations faites par le CESE en octobre dernier et que j'ai eu l'honneur de rapporter. Nous sommes rassurés par la gouvernance mise en œuvre et par la méthodologie du changement annoncé. Vous pouvez compter sur nous et les associations affiliées pour trouver des partenaires forts et engagés dans cette nécessaire mutation des pratiques.

Enfin, nous avons choisi Marseille pour tenir notre 53eme congrès. Il est consacré cette année à la santé des personnes handicapées intellectuelles. Nous savons que le chantier est énorme parce qu'il s'appuie sur la complémentarité de compétences qui se sont souvent opposées. L'Unapei publie un livre blanc qui servira de fil conducteur à tous ceux qui souhaite s'emparer sincèrement de cette problématique. Nous devions le remettre à Madame Touraine qui était annoncée.

Elle sera finalement retenue demain par des impératifs gouvernementaux. Vous devenez notre auguste messagère.

Les points sur lesquels nous voulons retenir votre attention sont :

1) La nécessaire formation de tous les acteurs avec des échanges entre les professionnels du secteur sanitaire et médicosocial, les familles et les personnes handicapées,

2) La Participation des personnes handicapées : éducation thérapeutique, information et consentement aux soins,

3) L'accès aux dispositifs de prévention

4) La continuité du parcours de santé qui doit reposer en particulier sur le dossier commun partagé, informatisé, un réseau handicap s'appuyant sur les structures existantes en les motivant et les formant, une équipe handicap hospitalière de soutien, un niveau suffisant (selon les besoins des personnes accueillies) de personnel sanitaire dans les ESMS, une tarification correspondant aux contraintes (2 à 3 CS) et des remboursements des soins spécifiques (MEOPA).

Pour réaliser tout cela avec vous, les associations affiliées à l'Unapei vont voter un nouveau Projet Associatif Global.

L'objectif de ce PAG est de nous donner à tous le Pouvoir d'Agir : aux personnes handicapées, aux parents, aux associations, aux professionnels, à l'Unapei. Parce que, comme le disait René Char : "Toute la tactique et la stratégie ne remplaceront pas une parcelle de conviction".

Nous en sommes pétris et nous partageons ces convictions avec vous, aujourd'hui.

NOUVEAU CAP POUR 5 ANS

" Un Projet associatif global pour se donner le pouvoir d'agir ". C'est ainsi que Christel Prado a lancé la présentation de la feuille de route pour 5 ans, le fruit d'une année de démarche collective, du diagnostic sans complaisance aux assises régionales pour débattre des grandes orientations, en passant par les phases d'enquêtes auprès des familles, des administrateurs, des salariés et des représentants des partenaires et décideurs publics… Ce document approuvé à plus de 90 % n'est pas encore un plan d'actions (il viendra dans un second temps) mais il dresse les grandes lignes du cap à tenir en inscrivant noir sur blanc les 5 orientations politiques et 5 priorités stratégiques pour le 5 années à venir.

EMOTION TOUTE

L'apparition du charismatique président de Nous aussi fait toujours autant d'effet sur les foules. Cédric Mametz a encore tiré des larmes à bon nombre de congressistes alors que la ministre lui remettait, elle aussi visiblement émue, la médaille d'honneur de la Santé et des affaires sociales, la première fois que cette distinction était remise à une personne déficiente intellectuelle. " Vous êtes une personne de grande valeur ", lui lança-t-elle, s'efforçant non sans humour de traduire en facile à comprendre ce qu'elle avait à lui dire. " La seule chose qui pourrait nous diviser, c'est que vous êtes supporter du PSG ! "

Une " reconnaissance de la République " que Cédric a accueillie en toute simplicité : la voix tremblante au bord des larmes, il a évoqué son parcours, son adolescence auprès de sa mère déficiente intellectuelle, les stigmatisations dont elle était victime, le rôle de Nous aussi dans la conquête de l'estime de soi et de la société. Une histoire de vie symptomatique du chemin parcouru en matière d'inclusion.
C'est une grande année pour Cédric Mametz, comme un couronnement de son action, puisqu'il a été également élu administrateur de l'Unapei.

LA SANTE L'AFFAIRE DE TOUS

La santé, elle a orienté tous les débats des deux jours d'un congrès qui s'est fait rampe de lancement du Livre blanc de l'Unapei " Pour une santé accessible aux personnes handicapées mentales ". Face aux constats des difficultés d'accès aux soins et à la prévention et aux carences de notre système de santé, ce document dresse un inventaire des actions à engager en matière épidémiologique, de prévention, de formation des acteurs de santé, d'adaptation et de coordination des parcours…

CHAMPAGNE POUR LES VICTOIRES

Le sportif olympique Ryadh Sallem, président du jury, était un trublion de choix pour animer la cérémonie des Victoires nationales de l'accessibilité. Avec décontraction, il a parlé de ces projets qui l'ont touché comme autant de petits pas pour atteindre le Graal : l'inclusion pleine et entière des personnes handicapées mentales.

Victoire "Éducation" : Le scenario d'une bonne intégration à l'école". Pas facile de faire naître le dialogue entre des élèves du milieu ordinaire et du milieu spécialisé. Trois enseignantes ont contribué à changer ce scénario grâce à un projet commun : le tournage d'un film dans le cadre d'une classe de découverte.

Victoire "Santé" : Un Passeport Santé pour faciliter l'accès aux soins.
Les usagers de quatre associations possèdent désormais un Passeport Santé qui leur permet d'accéder aux soins de façon plus autonome, et de mieux communiquer avec les professionnels de la santé

Victoire "Travail" : Zéro défaut : une inclusion réussie.
Menacé de disparition suite à une évolution technologique, le partenariat entre l'usine Essilor de Ligny-en-Barrois et l'Esat de Vassincourt s'en est finalement trouvé renforcé grâce à la création d'un atelier hors-les murs sur le site même de l'entreprise.

Victoire "Acteur de la Cité : Des travailleurs d'Esat initiateurs de prévention routière dans les écoles.
Formés dans le cadre d'une activité de soutien de l'Esat du Calaisis, les usagers se sont eux-mêmes transformés en agents de prévention en direction du public scolaire

Et aussi : Le coup de cœur du jury : Handiconsult, les soins accessibles à tous.
Afin de lever les obstacles à l'accès aux soins des personnes lourdement handicapées, l'hôpital d'Annecy a mis en place un dispositif expérimental dédié leur permettant d'accéder à 12 consultations spécialisées réunies en un seul lieu.

Vous avez accès à l'intégralité du 53e Congrès de l'Unapei en consultant le site www.unapei.org

LE BILLET D'ARLETTE

Pour commencer, je veux parler une langue nouvelle, qui soit de compagnie douce et sereine. Oublions les parlers de colère et de ressentiment. Je veux parler une langue de tendresse et d'espoir.
Subir l'épreuve du handicap, c'est passer de l'autre côté des apparences. A l'instant où notre vie vole en éclats, nous sommes projetés dans un temps où le monde change de valeurs. C'est le "chaos" qui, en nous dépouillant, nous permet de découvrir la face cachée de la vie. Y compris lorsque la force nous quitte. Par delà le scandale du malheur, c'est au tissu même de la vie que nous sommes pris, car, nous dit Pierre Zaoui, "le bonheur n'est pas l'antonyme des catastrophes, il peut se préserver et même surgir avec elles, entre elles, voir par elles. Au cœur de l'abjection, peuvent surgir des pépites de joie et de sens."
Je veux parler une langue de gaieté et de joie. Je veux évoquer le sel de la vie, comme Françoise Héritier qualifie ce petit plus qui nous est donné à tous. "Il y a une forme de légèreté et de grâce dans le simple fait d'exister, au-delà des occupations, au-delà des sentiments forts, au delà des engagements politiques et de tous ordres."
Je commence une liste à la Prévert.
En premier lieu, l'éblouissement de la naissance d'Alexandre.
La plénitude d'être mère pour la première fois, ce sentiment absolu de force et d'invincibilité. Son sourire éclatant. Les baignades dans la piscine, les sauts, les éclaboussures. Ses manifestations de joie quand il saute comme un kangourou, quand il bat des bras comme un oiseau prêt à l'envol. Les après-midi crêpes, son goût pour les fraises, sa gourmandise pour les saucisses grillées et les sandwichs au jambon. Les longues ballades en montagne l'été, la cueillette des myrtilles.
Sa fascination pour les moutons dont il imite le bêlement. Son amusement à courir derrière les poules. Sa manière radieuse de monter à cheval. Sa façon maladroite de s'occuper du lapin nain. Son allure magnifique quand il porte avec décontraction des vêtements à la mode. Son goût pour les jouets musicaux destinés au moins de trois ans et son ignorance des regards incrédules. Sa manière de chanter à tue-tête "Frère Jacques" dans le bain. Son application à réciter l'alphabet. Ses étreintes fugitives. Son émerveillement devant le sapin de Noël. Sa façon de faire du vélo sans jamais freiner...
Hannah Arendt différencie deux vies chez l'individu: la vie biologique et la vie-biographie. La biologie impose souvent des contraintes lourdes à nos enfants mais chaque famille, chaque service sait imaginer de jolis moments. Se sentir responsable de l'autre, c'est s'autoriser de "beaux gestes" généreux, attentifs, gratuits. Nous partageons le plaisir d'un travail bien fait, d'une coopération qui fonctionne bien, d'une convivialité.

A chacun, son inventaire à la Prévert...

Arlette

Opération Brioches

L'Adapei 30 prépare sa traditionnelle Opération Brioches
et sollicite à nouveau votre collaboration pour la campagne 2013. Elle aura lieu

Du mercredi 9 au dimanche 13 octobre 2013

Cette action annuelle, soutenue et parrainée par le Mouvement Parental Unapei,
s'inscrit dans le cadre des journées nationales Unapei. Elle fait l'objet d'une autorisation délivrée par la Préfecture du Gard.

Notre objectif : sensibiliser l'opinion publique au handicap mental, en mobilisant le plus possible de bénévoles
et recueillir des fonds pour les projets en cours et à venir.

Nous vous rappelons que les sommes recueillies sont intégralement utilisées par l'Adapei 30.
Les bénéfices de l'Opération Brioches 2013 contribueront aux projets en cours :

Sur le secteur d'Alès :
Réhabilitation de l'IME Rochebelle
Etude de l'extension du Foyer d'Accueil Médicalisé Villaret-Guiraudet

Sur le secteur de Bagnols-sur-Cèze :
Construction d'un nouvel établissement pour des enfants souffrant d'autisme et de troubles du comportement
Etude de la réhabilitation du foyer d'hébergement Bernadette et de l'ESAT Véronique

Sur le secteur de Nîmes
Poursuite de la réhabilitation du foyer d'hébergement Le Tavernol
Fin des travaux d'extension du Foyer d'Accueil Médicalisé Les Massagues

Les parents d'enfants ordinaires ne construisent pas les écoles, les collèges et les lycées. Les familles d'enfants « différents »
sont condamnées au militantisme dans des associations qui assurent l'avenir des personnes en situation de handicap mental,
au travers de la gestion d'établissements d'accueil.

Nous souhaitons pouvoir compter sur votre participation. Plus nous serons nombreux, plus nous vendrons de brioches,
plus nous pourrons concrétiser de projets pour nos enfants et nos proches en situation de handicap.

Si vous souhaitez nous aider, contactez l'association au 04.66.05.05.94 ou 04.66.50.50.80

FETE DE L'EUROPE A BELLEGARDE

Cette année encore, l'Adapei 30 était présente à la fête de l'Europe à Bellegarde le 8 Mai dernier. Sous le soleil, près de 500 personnes ont pu déguster les spécialités d'une quinzaine de pays d'Europe réunis pour l'occasion.
Le stand de l'Adapei 30 a accueilli de nombreux visiteurs. Nous avons donné beaucoup de renseignements sur les établissements et les profils des personnes accueillies. Mais ce fut également l'occasion de communiquer sur les activités de l'ESAT Saint Exupéry et plus généralement sur les missions de l'association dans le secteur du handicap intellectuel.

FERRADE

Le 2 juin dernier, 90 personnes se sont retrouvées à la manade THIERRY FELIX à Aimargues pour la ferrade annuelle. De nombreuses personnes handicapées accueillies étaient présentes puisque plusieurs établissements de l'Adapei 30 avaient répondus favorablement à l'invitation de l'association. Tous ont profité de ce moment convivial et ont dansé sur la musique d'un dynamique DJ.
La manade de Thierry FELIX n'avait pas été choisie par hasard. En effet, celui-ci organise, depuis de nombreuses années, en Octobre, une course camarguaise dont les bénéfices sont intégralement reversés à l'Adapei 30. A l'âge de 19 ans, alors qu'il gagnait quelque argent en se livrant à sa passion dans les arènes comme raseteur, Thierry FELIX eut l'idée de reverser ses gains à une association de personnes handicapées. Il se tourna alors vers l'association des chiens d'aveugles qui ne lui portèrent que peu d'intérêt. Une rencontre avec Albert BRENZA, Président de l'ANAPI allait sceller une collaboration durable entre l'association et Thierry Félix. C'est donc tout naturellement qu'André FOURNIER, organisateur de la ferrade, l'a sollicité afin de le remercier pour son action en faveur des personnes en situation de handicap mental.
Après le marquage de deux taurillons et le spectacle offert par les raseteurs et les vachettes dans l'arène, nous nous sommes retrouvés autour d'une succulente gardiane de taureau " élevé à la manade ", cuisinée par la maîtresse des lieux.
Le soleil était au rendez-vous, la bonne humeur aussi.
Nous vous donnons rendez-vous en Octobre pour la course camarguaise et remercions encore Thierry FELIX pour son engagement auprès de nos proches en situation de handicap.

MONTPEZAT: LE FOYER MEDICALISE DES MASSAGUES S'AGRANDIT

Tous étaient au rendez-vous…
Monsieur le Préfet Hugues BOUZIGES, Christel PRADO Présidente de l'Unapei, Bernard PORTALES Vice-président du Conseil Général, Bernard COMPAN Maire de Montpezat, Jean-Jacques TROMBERT Président de l'Urapei Languedoc-Roussillon, Bernard FLUTTE Président de l'Adapei 30 et de nombreuses personnalités et présidents ou directeurs d'associations du secteur médico-social. Une centaine de personnes avaient souhaité participer à cette fête.

Tous s'étaient déplacés pour l'inauguration du cinquième pavillon du foyer d'accueil médicalisé. Huit résidents seront accueillis en internat et cinq en accueil de jour. Ils viendront rejoindre les trente six résidents déjà présents dans l'établissement. Pour un coût de 3,5 millions d'euros, cette réalisation a été financée par le Conseil Général et l'Agence Régionale de Santé. Une partie hébergement baptisée " corail " et une partie activités nommée " palladium " s'ouvrent sur une grande terrasse d'où les résidents auront une vue à couper le souffle.

Florence, résidente du foyer des Massagues a pris la parole avec brio pour nous présenter le " petit village " dans lequel chacun, en fonction de ses envies, de ses affinités et de ses possibilités participe aux nombreuses activités proposées.

MONTPEZAT: LE FOYER MEDICALISE DES MASSAGUES S'AGRANDIT

Bernard COMPAN, Maire de Montpezat s'est félicité de la qualité des relations entre la municipalité et le foyer ainsi que des 60 emplois créés sur la commune grâce à cet établissement.

Christel PRADO, Présidente de l'Unapei, selon son habitude, ne put s'empêcher de rappeler aux autorités présentes que les personnes en situation de handicap et leur famille " n'ont pas besoin de compassion mais de compensation ".

Elle souligna " qu'en vrais citoyens, nous payons nos impôts et nous demandons la mise en place d'un système d'analyse des besoins afin de connaître le nombre de personnes en situation de handicap intellectuel encore sans solution dans notre pays.
" Elle ne manqua pas de féliciter l'ensemble des professionnels entièrement dévoués aux personnes qu'elles accompagnent.
Monsieur Hugues BOUZIGES, Préfet du Gard, tenait alors à souligner qu'il avait " besoin " de compassion pour mieux servir les personnes handicapées et agir au plus près de leurs besoins. Il rappela qu'il était dans l'établissement pour la seconde fois et qu'il repartait toujours plus déterminé à agir pour aider les personnes handicapées en situation de handicap.

La réussite de cette journée fut à la hauteur de la qualité de la réalisation et nous souhaitons aux futurs résidents de s'épanouir dans leur nouveau lieu de vie, accompagnés par les professionnels de l'établissement.

CHAMPION REGIONAL DE FOOT A 7 CATEGORIE 16/20 ANS

C'est à Mèze, le mercredi 13 mars 2013 que s'est déroulé le championnat régional de foot que l'équipe du Club Omnisport de ROCHEBELLE a dominé en étant 1er de son groupe.
Ils ont retrouvé l'ITEP de Bourneville en finale, malgré le 1er but encaissé par Rochebelle, l'équipe a su remonter au score pour gagner au final 5-2 et remporter le titre pour la 1ère fois.
Une équipe très soudée collectivement ! Bravo à eux : Philippe Michon, Gabriel Moreno (cap), Florian Ouddane, Brandon Pierre, Kouider Chaa, Fayssal Jibi, Christopher Aiglemont.
Ce résultat reflète bien l'engagement des jeunes de l'IME dans ce projet sportif.

COUPE DE FRANCE DE FOOTBALL: DEUX GARDOIS RAMENENTLA COUPE DE FRANCE!

Deux pensionnaires de l'IME de Rochebelle vainqueurs de la Coupe de France des régions de football à 11, ligue Sport Adapté.

Gabriel Moreno, le Nîmois et Florian Ouddane, l'Alésien, tous deux élèves à l'IME de Rochebelle, ont été sélectionnés dans l'équipe Languedoc Roussillon aux côtés des meilleurs joueurs régionaux. Ils se sont qualifiés pour la finale de la Coupe de France à Ploufragan, en Bretagne, les 1er et 2 juin 2013.
Face à la région Nord Pas de Calais, ils étaient à égalité à l'issue du temps règlementaire, il fallait affronter la séance de tirs au but.
C'est Gabriel qui a donné la victoire à l'équipe en réussissant le dernier pénalty !!!
Leur entraineur, également enseignant d'EPS à l'IME, n'est pas peu fier de ses " petits " !

LA SECURITE ROUTIERE: UN ENJEU D'INTEGRATION LES JEUNES DE L'IME DE ROCHEBELLE ONT REUSSI LES EPREUVES D'ASSR1 ET ASSR2

Après une année de formation hebdomadaire avec les professeurs des écoles et l'enseignant d'EPS, les jeunes de l'IME ont présenté les épreuves d'ASSR (Attestation Scolaire de Sécurité Routière), le niveau 1 en avril et le niveau 2 en juin. Cette certification est indispensable pour conduire un scooter et même pour s'inscrire au code de la route.
Tous les jeunes ont travaillé régulièrement avec beaucoup de sérieux. Ils ont saisi l'importance d'une telle formation pour le développement de leur autonomie en terme de mobilité, donc de facilité à trouver des stages par exemple.
Avec un taux de réussite de 100 % aux deux épreuves, nous félicitons chaleureusement les 12 candidats !

SEJOUR LOISIRS MER "ST CYPRIEN" DU 27 AU 31 MAI 2013

Le Comité Sport Adapté du Gard proposait à ses licenciés de participer à un séjour mer à mer St Cyprien dans les Pyrénées Orientales du lundi 27 au vendredi 31 mai 2013.
Ce projet de transfert concernait le groupe " escapade " composé de 7 jeunes, dont l'orientation en structure adultes est imminente, avec 2 accompagnatrices Régine B. et Corine A.
Tout au long de l'année, ont été organisées des sorties dont l'objet principal était la rencontre avec le " monde adulte ", mais également de susciter chez ces jeunes la curiosité et le désir de découverte d'un ailleurs.
Avec le sport adapté, ils ont participé à des rencontres où chacun a pu se dépasser dans des domaines différents tels que la randonnée, le judo, la boxe, le bowling…
Autant de supports, prétextes à la rencontre avec des pairs qu'ils seront amenés à côtoyer dans leur " nouvelle vie " de jeunes adultes.
A l'occasion de ces sorties, l'accent a été mis sur la capacité d'adaptation de chacun dans des mises en situation nouvelle pour eux, favorisant un travail de socialisation qui vise à une adaptation optimale des jeunes dans leur futur d'adultes.
Le séjour a fait suite au projet de toute une année d'accompagnement vers un " après ".

CFG: CERTIFICAT DE FORMATION GENERALE

Parmi les grands de l'IMPRO, cinq ont décidé de suivre une mise à niveau en vue de présenter le CFG en fin d'année scolaire. Ce diplôme, ouvert aux jeunes de plus de 16 ans, permet une inscription en CAP.
Finalement, après des heures de travail, Mickaël Romeur et Florian Ouddane ont mené ce projet à son terme. Ils ont subi les épreuves au Collège Jean Moulin à Alès les 10 et 11 juin 2013 :
français, mathématiques et un oral à partir d'un dossier personnel.
Cette année, le niveau était particulièrement relevé, surtout en mathématiques.
Les résultats seront annoncés aux alentours du 15 juillet. D'ores et déjà, par leurs efforts, ils ont relevé un défi qu'ils pourront réinvestir dans l'avenir.

STAGE HANDENSEMBLE: "ON EST TOUS HANDBALLEURS"

Ce stage organisé par la fédération française de handball s'est déroulé du 13 au 17 mai 2013, au Grau du Roi. 4 jeunes de l'IMP de Rochebelle (2 garçons et 2 filles) accompagnés d'une éducatrice (Amandine S.) ont participé à ce stage organisé par des professionnels. Tout a été pensé pour un accueil chaleureux, des entrainements adaptés mais réalistes.
Les échanges ont été riches et surprenants tant avec des joueurs professionnels venus partager l'entrainement, qu'avec d'autres jeunes à mobilité réduite ou venus du milieu ordinaire.
Les " au revoir " ont été difficiles, les souvenirs restent vivaces, gage d'un épanouissement total.

Actions de proximité

ESAT CAT DES GARDONS

AU REVOIR JOSEPH OU PLUTOT JO POUR LES INTIME !!!!

Joseph BAGGIERI, plus connu sous le nom de " Jo ", Moniteur de l'Atelier Nettoyage du C.A.T. des GARDONS, Site du Valat d'Arias, a fait valoir son départ à la retraite.
Sa présence, son attention auprès des ouvriers se caractérisent par un profond respect de leur personnalité. Mais son investissement dans l'établissement ne s'est pas limité autravail de moniteur d'atelier : ses différents mandats en tant que représentant du personnel (CHSCT, Délégué du personnel, Délégué Syndical) en attestent.
C'est autour d'un moment convivial, que Jo a pu apprécier les cadeaux offerts par les ouvriers, les moniteurs et l'Etablissement…
Bon vent Jo !

Photo réalisée par Frédéric FAVIER (Ouvrier de l'Atelier Menuiserie)

NAISSANCE

MADADI Lina EST née le 11 mai 2013, fille de MADADI Khadir, ouvrier atelier cuisine Site du Rouret.

CONDOLEANCES

Jean-Luc BOSCHET était entré aux Ateliers du Valat d'Arias le 07 septembre 1976, il n'avait pas alors 18 ans.
Durant son parcours professionnel, il était affecté sur différents ateliers :
- Réparation des téléphones,
- Crouzet (montage électromécanique),
- Sakoyan (montage d'halogènes),
- Entretien des locaux,

Et en dernier lieu, sur l'atelier conditionnement.

Nous garderons de Jean-Luc, sa gentillesse, son humour ….

Parti prématurément à l'âge 57 ans des suites d'une maladie, nous adressons à sa maman et frères nos plus sincères condoléances.

EXERCICE INCENDIE AU CAT DES GARDONS SITE DU VALAT D'ARIAS

Photo réalisée par Frédéric FAVIER (Ouvrier de l'Atelier Menuiserie)

PEPINIERE ESAT "CAT DES GARDONS"

La pépinière de l'ESAT " CAT DES GARDONS " est implantée sur le site du Valat d'Arias
1218 chemin de Mazac - 30340 SALINDRES
Frédéric GASCON et son équipe vous accueille dans ce lieu de vente ouvert à tous (particuliers et professionnels)
Pour les jours et horaires d'ouverture, ou pour tout autre renseignement, n'hésitez pas à nous contacter au 04 66 56 26 86

DU KARTING AU CEMA

L'Animation karting s'est mise en place par le biais de l'atelier vélo et se déroule le mercredi après midi.
On a monté un partenariat à Montagnac, au centre de loisir " le village des enfants ".
Ils ont dans ce parc de loisirs, des animaux, des jeux, des vélos, des trottinettes.
Le directeur a acheté 4 karts à pédales où l'on peut s'installer à 2. Nous lui avons monté les karts, plus tard nous serons amenés à lui en faire la maintenance, soit au CEMA l'hiver, ou sur le site quand il fera beau. Un échange sera mis en place et se fera de différentes manières.
Ce centre de loisirs est une structure entièrement écologique (toilettes sèches, récupération d'eau de pluie), rien n'est électrique.
Nous pourrons échanger via l'atelier écocitoyenneté, ou bien nous pourrons nous détendre dans le parc et profiter des activités.

Adapei 30

LE CEMA ET L'ECOCITOYENNETE

Le mot écocitoyenneté est l'assemblage de l'abréviation "éco" pour écologie et du mot "citoyenneté". Nous organisons, des journées de sensibilisation au respect de l'environnement, lors desquelles le groupe écocitoyenneté se mêle aux apprentis du CFA pour participer à une course d'orientation sur le thème de l'environnement ainsi qu'à la visite d'un centre de tri et de revalorisation des déchets. En cours d'année nous prendrons des photos lors des nettoyages des abords du CFA, nous les imprimerons et nous les exposerons dans le hall du CFA sur une période déterminée, de manière à être vu par l'ensemble des apprentis. Enfin un projet de fabrication de poubelles " attractives " sera mis en place avec implantation des poubelles dans l'enceinte du CFA.
D'autres actions de ce type pourront être mises en place avec d'autres types d'établissements, la fabrication de poubelles et l'expo photo étant deux supports concrets pertinents qui peuvent être proposés à chaque nouveau partenariat.
Activité d'utilité sociale, nous allons ramasser des déchets dans la zone du CFA de Marguerittes. En échange le CFA nous invite dans leur restaurant d'application au mois de juin.
Nous allons construire une poubelle transparente très grande que nous installerons au milieu de la cour du CFA. Un mercredi par mois, nous déposerons les détritus que les élèves auront jetés sur la voie publique dans cette poubelle. Notre but est que les jeunes apprentis prennent conscience qu'ils ne respectent pas la nature.

"On nettoie la nature parce qu'il faut la respecter, on jette les détritus.
On y va le matin et on jette les détritus du CFA Marguerittes.
C'est un projet qui m'intéresse parce que j'aime bien la nature."

Florent

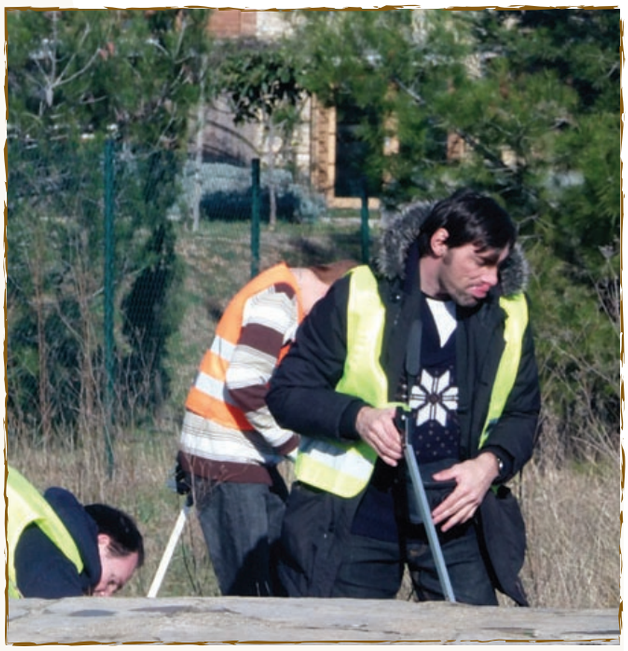

UN TRACTEUR DE COLLECTION POUR LA FERME DU SERVICE D'ACTIVITES DE JOUR DE L'OUSTALADO

De couleur rouge, en parfait état de marche, il accueille désormais les visiteurs à l'entrée de la Ferme-Ateliers du Mas Rouvière, fièrement juché sur un châssis qui lui donne son allure imposante "C'est un tracteur enjambeur de marque Massey-Fergusson de 1957; son châssis a été conçu par la maison Magnard dont c'était la spécialité à l'époque. Il pouvait être équipé d'outils agraires tels qu'une décimeuse, une faucheuse ou une charrue ".

Accompagné par son épouse Betty, Jacky Coumoul est venu offrir un de ses tracteurs de collection aux résidents et devient intarissable lorsqu'il évoque sa passion qui l'a mené à posséder une centaine de tracteurs à Bouquet où il les bichonne et les remet en forme.

Le plus ancien est un Fordson 1917 dont il aime raconter l'histoire "Quand j'étais minot, j'avais 5 ou 6 ans après la Libération, j'allais m'amuser à la ferme à Salindres et je voyais mon grand-père qui travaillait avec. Il l'avait acheté à un riche propriétaire. A cette époque on était obligé d'acheter américain à cause du plan Marshall. Et quand j'ai débuté ma collection, je me suis souvenu de lui et de l'avoir vu abandonné sous un chêne. Cinquante ans plus tard j'ai pu le remettre en état de marche et aujourd'hui je me régale d'entendre le moteur que j'entendais dans mon enfance ! "

LE BILLET "SPORT" D'EMILIE

C'est pendant le week end de Pentecôte que je me suis rendue à Poitiers pour participer pour la deuxième fois aux Championnats de France de Kayak adapté.
Pour la deuxième fois, il a fait un temps " pourri ". Pour la deuxième fois, je reviens avec de belles médailles avec des rubans bleu blanc rouge.
Pourtant malgré une arrivée sous le soleil, le temps a vite changé et c'est sous une pluie diluvienne que nous avons effectué nos épreuves. Les horaires de courses changeaient. Nous étions tous trempés. J'ai quand même remporté 3 médailles d'or : deux en course en ligne 1000 mètres et 200 mètres et la troisième en slalom.
A la soirée de gala, j'étais " morte " et c'est les yeux fermés que j'ai dansé avec mes camarades. Il me restait encore une course le lendemain : un 500 mètres en kayak 2 places avec mon copain Jérôme de Périgueux. Nous avons obtenu une médaille de bronze. Nous étions très fiers tous les deux car nous avons été félicités par d'anciens champions de kayak pour nos exploits.
L'an prochain, les Championnats de France se dérouleront à Comps à côté de Nîmes, j'y serai !!!!
Je vous invite à venir, j'espère qu'il fera beau et que mes copains des Agarrus pourront participer eux aussi.
Dimanche dernier, j'étais la marraine des 1000 Pagaies à Avignon, lors de la journée du nautisme. Je me suis bien amusée, j'ai été interviewée par France Bleu, par Vaucluse matin, j'ai reçu les félicitations de l'adjoint aux sports et ma copine Emilie FER (la championne olympique de Londres) m'a dit qu'elle commençait à se faire du souci….

VERNISSAGE CHEZ AREVA

En ce vendredi 31 Mai, nous sommes une délégation sous la bannière des Agarrus à accompagner une dizaine d'artistes au vernissage de l'exposition de l'artothèque dans les salles de formation d'Areva à Marcoule.
Nous avons été invités par le directeur du site.
Nous sommes tous médusés d'admiration pour le talent de Fabrice, Sébastien, Natalie, Stéphanie, etc.… et pour ma part, je mettrai une mention spéciale (si cela se fait dans la peinture) à Anne Marie qui sait mettre en valeur les qualités de nos enfants, qui leur permet de révéler des dons que nous ne soupçonnions pas.
Ils sont tous chaleureusement félicités et encouragés par le personnel d'Areva.
J'espère que leur talent sera reconnu dans de nombreuses autres occasions.

Christine

QUOI DE NEUF AU FOYER VILLARET GUIRAUDET ?

Les années défilent et nous prenons tous de l'âge. (Hé oui, vous aussi!). La moyenne d'âge des résidants est de 44 ans celle des salariés de 45 ans.
Nos anciens, Josiane dite "Jojo" et Alain notre "papeï " ont fait 66 ans en janvier. Ils ont soufflé leurs bougies avec leurs amis venus les rejoindre pour boire et déguster le gâteau.
Deux beaux moments de partage et riches en émotions.

La grippe vous connaissez? Nous oui! Pour une première épidémie au foyer, nous avons assuré. 13 résidants et 17 salariés! Qui dit mieux? Heureusement que la quasi-totalité des résidants était vaccinée. Quel sport! D'abord, avoir de la fièvre c'est pas sympa, on a mal partout Et plus on prend de l'âge, et plus c'est difficile de faire face. Ensuite, il a fallu gérer les absences de personnel et trouver des remplaçants,.. pas malades. La galère! Et enfin, nous avons dû nous protéger avec des masques pour protéger les autres. On avait tous l'air de canards! On aurait pu faire un concours de décoration de masque!

Bon, on ne se laisse pas abattre, la vie continue. Un groupe est parti au grand air dans les Pyrénées. Au programme: ski, glisse, marche, balade en chien de traineaux, resto au soleil. Ils ont même été en Espagne. Sur Alès, les activités habituelles se poursuivent toujours dans la bonne humeur! Malgré ce temps pourri (comme dit Marie France) les résidants s'activent: cheval, piscine mais aussi achats d'habits, de produits de toilette, … La vie quoi!

UN PETIT CLIN D'OEIL AUX VICTOIRES DE L'ACCESSIBILITE

On n'a pas gagné mais pendant les deux jours de congrès à Marseille, l'équipe "des mixés" a fait un tabac! La démonstration en direct et nos explications "enthousiastes" ont attiré beaucoup des 1500 congressistes. Des parents, des administrateurs, des professionnels ont été septiques, surpris, étonnés et ensuite séduits. Mme PRADO, présidente de l'Unapei a gouté à tout et a partagé plus d'une demi-heure avec nous.
Nous avons constaté, qu'il y avait encore, pour certains, beaucoup de chemin à parcourir afin d'offrir une alimentation mixée de qualité. Des parents, nous ont demandé des recettes, des personnes handicapées ont dégusté pendant que leurs parents faisaient la grimace sans accepter de tester. Des professionnels nous ont "avoué" qu'ils offraient des bouillies "vitaminées" mais pas de vrais aliments.
Les personnes handicapées ont-elles le droit de nos jours de prendre plaisir à table? Quelque soit la texture, il est possible au-delà des apports nutritionnels, de soigner l'assaisonnement, les couleurs du plat, la présentation, la vaisselle,… Le partenariat entre l'équipe de cuisine et celle du foyer se poursuit. A quand le TOP CHEF des mixés?

FAM LES YVERIERES

LA JOURNEE DE LA SOLIDARITE

Le 13 avril, le FAM les Yvérières s'est retrouvé à la manifestation de la solidarité. Quatre villages, les résidents, les parents et plusieurs associations ont participé à des activités, comme la Joëlette, la vente de gateaux... Une collecte a été organisée.
Tout le monde a partagé une matinée de fraternité!!!

CARNAVAL

Le 20 mars le Carnaval s'est déroulé au FAM avec les résidents des Agarrus. Avec le DJ Pierre, la musique à gogo a fait danser les pirates, les princesses, les chevaliers....dans la joie et la bonne humeur.
Après la danse des canards, une collation a été offerte et a cloturée cette fête où déguisements et cotillons étaient de rigueur!!!

SUR LES LIEUX DE VIE "VOILA L'ETE"

Les équipes peaufinent les vacances d'été.
CAP VERT, CASSIOPEE, GRAND BLEU et CARPE DIEM préparent des journées à thèmes;
Cassiopée et Grand Bleu ont participé à la Ferrade à Aimargues le 2 juin;
Carpe Diem a réalisé avec les résidents un espace "zen nature" pour le projet "dehors/dedans".

FETE DES FAMILLES

La fête s'est déroulée au FAM les Yvérières le 14 juin, sur le thème du "Cirque", animé par DJ William.
Des animations ont été mises en place: jonglerie, monocycle avec Benjshown, stands, jeux, chorale des Yvérières.
La tombola a permis de gagner de merveilleux lots.
Les familles et les résidents ont pu partager un moment agréable autour d'un repas.

Adapei 30

POUR LE PROCHAIN CONGRES DE L'UNAPEI RENDEZ-VOUS EN 2014 A NANTES!

Les dates à retenir

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE LE 29 JUIN 2013 A 8H30 A L'ESAT ST EXUPERY A NIMES.

JOURNEE ACCUEIL FAMILLES PORTES OUVERTES A L'IME LES VIOLETTES DE BAGNOLS LE 06 JUILLET 2013 A PARTIR DE 10H.

OPERATION BRIOCHES DU 7 AU 13 OCTOBRE 2013. TOUS LES BENEVOLES SOUHAITANT PARTICIPER A CETTE MANIFESTATION SONT LES BIENVENUS. MERCI DE BIEN VOULOIR VOUS RAPPROCHER DES PERMANENCES LOCALES SUR ALES, NIMES OU BAGNOLS.

JOURNEE REGIONALE URAPEI A L'IRTS A MONTPELLIER LE 16 NOVEMBRE SUR LE THEME:
" Le Parcours de vie: de la naissance à la fin de vie".

SUDOKU

							3	
				4	2	7	9	5
		5				8		
4		6				5	8	9
		2		6			4	
			8					7
9			6					
					8		5	3
3		4	1		5			

								1
		7	2		6			9
	3	2			4	8	7	
		5	1					
						1		
6		9			5	4		3
	2	1		4		9	3	
8		3						
5								

Bulletin de l'Adapei 30 - 2 impasse Robert Schuman - 30000 Nîmes - Juin 2013 - 3e trimestre 2013 - Tirage : 1000 exemplaires - Directeur de la publication : Bernard Flutte - Rédactrice en chef : Elisabeth Toussaint - Imprimerie PUB SUD - 39 rue ROUSSY - Nîmes.